



FORMATION PREPARATOIRE A L'HABILITATION ELECTRIQUE

DUREE

Formation initiale ou recyclage
2 jours / soit 14H00

LIEU

Intra ou inter-entreprise

EFFECTIF

De 2 à 12 personnes

COÛT

Tarification sur devis

Tarif de groupe à partir de 5 personnes



ACCESSIBILITE AUX PSH

Pour toutes les personnes en situation de handicap qui souhaitent obtenir des informations sur les conditions d'accès et d'accueil, merci de contacter un de nos référents handicap aux numéros suivants :

Vanessa WEIS – 06 77 20 44 32

Jérôme GALTE – 07 77 84 27 24

DELAIS D'ACCESSIBILITE :

De l'inscription à l'entrée en formation

La durée d'accessibilité est variable en fonction des financeurs

Salarié :

Dont l'employeur souhaite faire financer la formation par l'OPCO auquel il cotise, la durée est en moyenne de 3 à 5 semaines

Demandeur d'emploi :

Souhaitant faire financer la formation par des financeurs publics tel que Pôle Emploi via la plateforme CARIF-OREF, la durée moyenne est de 2 à 5 semaines.

Tout public :

Pour le tout public qui souhaite et a la possibilité de se financer lui-même la formation, la durée moyenne est de 3 à 30 jours.

BS

Chargé d'interventions élémentaires

PRESENTATION

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toute entreprise, association et collectivité dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail). Il est donc très important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.

POUR QUI

Tout collaborateurs non-électriciens dont les activités les amènent à réaliser des interventions élémentaires sur des installations électriques :

- Réarmer un dispositif de protection et actionner des dispositifs de commandes.
- Remplacer des lampes, dispositifs d'éclairage.
- Raccorder des éléments terminaux (radiateurs, chaudières, volets roulants, automatismes d'ouvertures, etc...).
- Déconnecter et reconnecter des appareillages (prises de courant, interrupteurs, etc...).

Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité et de posséder une bonne maîtrise de la langue française, en compréhension, à l'oral et à l'écrit.

PREREQUIS

Aucun prérequis

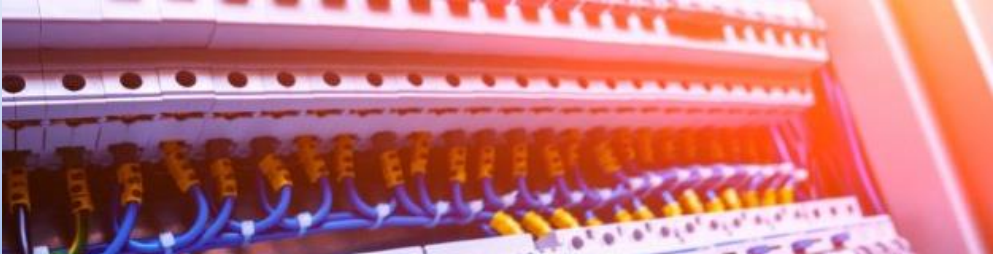
OBJECTIFS



Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation d'interventions élémentaires d'ordre électrique sur des installations ou ouvrages électriques en basse tension

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur «risque électrique » dans leur environnement de travail
- De connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510/A2 (version de juin 2023) visant à se prémunir du risque électrique
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes
- D'appliquer les procédures de réarmement de dispositifs de protection sur des installations électriques
- De procéder à des mises hors service.
- D'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective.
- De vérifier et utiliser un vérificateur d'absence de tension (VAT).
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs.
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique



PROGRAMME

BS - Chargé d'interventions élémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

THÉORIQUES

Questionnaires à choix multiples sommatif et formatif (QCM).

PRATIQUES

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte.
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.
- Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.
- Analyser préalablement les risques à chaque situation de travail.
- Analyser les risques dans l'espace.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

LES APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES SONT
CONSIDÉRÉS COMME ACQUIS SOUS RÉSERVE :

D'avoir suivi la formation les 2 jours complets (soit 14h00) que ce soit en initial ou en recyclage.
D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCM formatif et à l'épreuve sommative et d'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

DOCUMENTS DÉLIVRÉS EN FIN DE FORMATION

(Sous réserve de réussite)

Avis après formation
Titre d'habilitation
Attestation de fin de formation

BASE RÉGLEMENTAIRE

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
NORME NFC18-510/A2 (Juin 2023)
Documents INRS (ED6127 et ED6187)

la décomposition des blocs de compétences n'est pas possible sur les formations réglementaires préparatoires à l'habilitation électrique
INRS (ED 6127)

Tél : 06 77 20 44 32

@ : contact-formation@ofpr66.fr
www.ofpr66.fr

PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES



1. THÉMATIQUES THÉORIQUES - Module 1 - Référenciel INRS / Thèmes communs

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- Effet du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures ...
- Ouvrages et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- Zone d'environnement et leurs limites.
- Habilitations : principes, symboles, limites et formalisation.
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) : risques et mise en œuvre.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

2. THÉMATIQUES PRATIQUES - Module 7 - Référenciel INRS

- Limites des habilitations BS
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé d'exploitation : informations et documents.
- Matériels électriques dans leur environnement : fonctions, caractéristiques et identification.
- Équipements de protection collectifs : identifier, vérifier, utiliser.
- Mise en sécurité d'un circuit : Pré-identification, séparation, condamnation, vérification d'absence de tension (VAT) et remise sous tension.
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention basse tension élémentaire.
- Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

MOYENS PÉDAGOGIQUES



- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510/A2.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuels sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gants, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Un livret pédagogique est mis à disposition et conservé par chacun des stagiaires.